

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 14 (1893)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Bulletin mensuel : (6 mars 1893)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134579>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN MENSUEL** (6 Mars 1893<sup>1</sup>).

A l'occasion de l'**Exposition de Chicago**, des amis de l'Afrique préparent la réunion, dans cette ville, d'un Congrès où seront exposées et étudiées les questions se rattachant à la géographie, à l'histoire, à l'organisation politique, sociale et religieuse de l'Afrique. Les principaux explorateurs du continent, des missionnaires, des géographes, etc., ont été invités à prendre part à ce Congrès; les puissances qui ont des possessions en Afrique ont été également priées de donner leur adhésion et de prêter leur concours à cette grande entreprise. M. Perry Noble, secrétaire général du Congrès, a bien voulu nous adresser quelques notes à ce sujet en nous promettant de nous communiquer le programme définitif dès qu'il sera imprimé. Nous attendrons ce moment pour donner à nos abonnés un article de fond sur les assemblées en perspective.

A plusieurs reprises nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur les résultats obtenus par l'atelier de **sondages du Sud Constantinois**. Grâce aux forages exécutés par cet atelier, dit l'*Indépendant*, de riantes oasis ont remplacé le sable du désert, et la route de Biskra à Tougourt sera bientôt transformée en une belle avenue de palmiers. Trouver de l'eau dans les régions sahariennes, c'est donner la vie au désert et la fertilité à la terre brûlée par le soleil; c'est transformer les mœurs de l'Arabe nomade, et du pasteur pillard faire un agriculteur. Aussi, nous empessons-nous d'enregistrer les nouveaux succès acquis par les pacifiques conquérants du Sahara. L'atelier de sondages qui opère généralement d'octobre en mai, doit forer pendant la campagne de 1892-1893 un certain nombre de nouveaux puits. Ses principales étapes sont désignées: El-Haouch, M'raïer, Sidi-Khellil, Nza-ben-Rzig, Sidi-Rached et, en dernier lieu, Tougourt. Les premiers coups de sonde ont été effectués à El-Haouch, dans les Ouled-Sidi-Salah, à 55 kilomètres au sud-est de Biskra, c'est-à-dire à 17 kilom. environ de la route de Biskra-Tougourt, dans une plaine inculte où les troupeaux et les rares habitants n'ont eu jusqu'à présent qu'une eau saumâtre et malsaine, sentant l'œuf pourri. La nappe jaillissante a été rencontrée, le 1<sup>er</sup> décembre, à 55 mètres de profondeur

<sup>1</sup> Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

et le débit définitif qui est établi maintenant est de 375 litres à la minute. L'eau est pure, douce et fraîche ; nous avons assisté au jaillissement de ce premier puits ; l'enthousiasme de la population était indescriptible. Les femmes arabes, accourues de tous côtés, faisaient entendre leurs cris de joie ; les enfants se roulaient dans les ruisseaux. Quant aux hommes, rassemblés autour du forage, ils manifestaient d'autant plus bruyamment leur admiration pour la science des roumis, qu'ils avaient été jusque-là incrédules. Dès lors, un second forage a été effectué avec un aussi heureux résultat. Aujourd'hui, l'atelier est en route pour sa deuxième étape.

D'après l'*Indépendant* de Constantine, les progrès de l'agriculture en **Tunisie**, sous le protectorat de la France, méritent d'être cités. Les surfacesensemencées en céréales étaient, en 1881, de 378,670 hectares. En 1891, elles ont été de 730,146 hectares. Les travaux des commissions d'*achour* ne sont pas terminés pour 1892 ; mais, d'après les rapports des contrôleurs, les ensemencements ont été supérieurs encore à ceux de l'année précédente. Ces accroissements de culture et le vote de la loi du 19 juillet 1890 ont amené les exportations des céréales à des chiffres inconnus jusqu'alors. En effet, le montant le plus élevé de la valeur des céréales exportées avant le vote de la loi douanière était celui de 1886, qui avait atteint 12,378,000 francs. Le total, pour 1891, a été de 25,069,000 fr. Le vignoble tunisien continue à s'étendre. Il était de 3,000 hectares en 1888, première année où il a été recensé. Il est aujourd'hui de 5,490 hectares. La production du vin, de 15,000 hectolitres environ en 1888, a passé à 105,000 hectolitres en 1891. On compte qu'elle ne sera pas, cette année, inférieure à 140,000 hectolitres. La culture des oliviers, qui était jadis la richesse du Sud tunisien, y a repris une activité nouvelle. Cinquante-six moulins européens, dont neuf à vapeur, ont été montés depuis cinq ans dans les contrôles de Sousse et Sfax. Les principaux appartiennent à des Français. Fabriquant des huiles plus fines que les moulins arabes, ils peuvent payer les olives plus cher et, sollicités par la hausse des prix, les cultivateurs augmentent leurs plantations. Dans le contrôle de Sfax, le gouvernement a pris des mesures pour mettre des terres domaniales à la disposition des planteurs. Déjà un grand nombre de demandes de concessions lui sont parvenues et portent sur 18,000 hectares, ce qui promet une plantation de 200,000 oliviers. Enfin, les troupeaux tunisiens, décimés par la terrible sécheresse en 1888, se sont reconstitués. De 166,000 au 1<sup>er</sup> janvier 1889, le nombre des bœufs est remonté à 196,000 au 1<sup>er</sup> janvier 1892, et, de 76,000 celui des moutons est remonté à 1,077,000.

Dans le discours de réception du jour de l'an prononcé par M. Ch. Rou-

vier, résident général de France à **Tunis**, en réponse aux membres de la Chambre de commerce de cette ville, le résident a annoncé que sur les 35 millions et demi disponibles après la clôture du dernier exercice, 4 millions ont été affectés, à titre de ressources exceptionnelles, au budget de 1893 pour la construction des ports de Tunis et de Bizerte ; deux ont été réservés à la réalisation de divers projets encore à l'étude : construction à Tunis d'un hôpital, d'un lycée, d'écoles nouvelles et de bibliothèques, d'un casino et à l'adduction d'eau potable à Sousse et à Sfax. La somme de 28 millions qui reste disponible devra, conformément au vœu exprimé par la chambre consultative, être employée à la construction de chemins de fer. Les travaux de la ligne de Bizerte devront être terminés dans un délai de 2 ans, à partir de l'approbation du projet définitif. Ceux des autres lignes, dans un délai de 5 ans, avec faculté toutefois pour le gouvernement tunisien de rétablir la construction de quelques embranchements s'il venait à le juger nécessaire. Les dépenses d'exploitation sont fixées à forfait, à 750 fr. par kilomètre — exploité pour la ligne de Bizerte, — pour les autres lignes, les insuffisances de recettes seront supportées par la Compagnie, mais les excédents, dès qu'il s'en produira, seront affectés à rembourser à la Compagnie les insuffisances supportées par elle, avec un intérêt de 6 %. Ces conventions vont être soumises à l'approbation du gouvernement français.

Nous complétons les renseignements que nous avait fournis le *Recueil consulaire* belge sur le lac salé de Bréga (V. XIII<sup>me</sup> année, p. 258-259) par les informations suivantes du *Sémaphore* de Marseille sur d'autres **salines naturelles** de la **Tripolitaine** : La saline de Tadjoura, dans les environs de Tripoli, est beaucoup plus petite que le lac Bréga et mesure 70 hectares environ. C'est un lac salé alimenté par de l'eau de pluie. La durée de la saunaison varie entre trente et cinquante jours. Le levage est fait par des paludiers. On transporte le sel d'abord sur la partie du rivage voisin où doit s'opérer l'embarquement ; puis, de là, au moyen de petites embarcations, dans les dépôts de Tripoli. Tous ces différents travaux, depuis la formation des digues de ceinture jusques et y compris l'emmagasinage à Tripoli, établissent un prix de revient qui ne va guère au-delà de 10 francs la tonne, lorsque la récolte de cette saline dépasse le million de kilogrammes, mais qui atteint 15 francs la tonne, quand cette récolte reste au-dessous de 60,000 kilogrammes. C'est par Tripoli que s'écoule le produit de la saline de Tadjoura, soit pour la consommation locale de la ville et de toute l'oasis, soit pour l'exportation dans l'Empire ottoman. Le prix du sel est de 9 centimes par kilogramme,

soit 90 francs la tonne. Comme qualité, le sel de Tadjoura ne jouit généralement pas d'une réputation avantageuse et le type en est inférieur.

Les salines de Sidi Hussein et de Juliana sont très proches de Benghazi. La superficie de la première est de 117 hectares, celle de la seconde de 50 hectares. La première a pu produire jusqu'à trente mille tonnes. La récolte de la deuxième ne dépasse guère mille tonnes. L'une et l'autre sont alimentées par l'eau de mer. La cristallisation, qui commence dans les premiers jours de juillet, n'est complète que vers la fin d'août ou dans la première quinzaine de septembre et c'est alors qu'on se prépare à l'extraction et au transport. Cette extraction ne s'achève qu'aux premières pluies qui surviennent généralement vers la fin d'octobre. Il ne faut donc pas compter sur plus de cinquante jours de saunaison. Le sel de Benghasi est affecté d'une certaine amertume qui ne disparaît que longtemps après son extraction et qui en déprécie momentanément la valeur. Les acheteurs préfèrent toujours au sel nouveau le sel de date plus ancienne.

Le volume que le major Wingate, chef des renseignements au ministère de la guerre, vient de publier : *Dix ans de captivité dans le camp du Mahdi*, 1882-1892, d'après les notes du P. Ohrwalder, renferme, sur l'état actuel de l'ancien **Soudan égyptien**, des renseignements qui permettent d'espérer la fin prochaine du régime actuel. Le Khalife Abdullah a maintenant quarante-trois ans, dit le P. Ohrwalder, il est intelligent et énergique; il s'occupe avec soin des affaires, mais il est défiant et dénué de toute éducation : il ne sait ni lire ni écrire. La vie dissolue qu'il mène a entièrement ruiné sa santé. Pour organiser ses États, il s'est écarté des formes purement religieuses adoptées par le Mahdi et tend à se servir des procédés administratifs introduits au Soudan par les Égyptiens. En outre de la contrée d'Omdurman, il a divisé ses territoires en neuf provinces, gouvernées par des émirs, investis du commandement suprême, à la fois civil et militaire. C'est à eux qu'il appartient de désigner le chef des services financier et judiciaire, l'émin beit-el-mal et le Cadi de la province. Les émirs doivent compte au Khalife de leur administration et sont souvent appelés dans ce but à Omdurman; les beits-el-mal et les cadis provinciaux relèvent de l'émin beit-el-mal et du grand cadi de la capitale, nommé par le Khalife. Le beit-el-mal reçoit le butin pris à la guerre, en céréales ou en esclaves, et le produit des impôts à savoir la dîme et la zeka ou taxe de 2 1/2 % en faveur des pauvres. Il a le monopole de la fabrication du savon et du commerce de la gomme et des plumes d'autruche. Le commerce se fait par Berber, vers Souakim ou

Korosko et Assouan, depuis la réouverture des relations commerciales entre le Soudan et l'Égypte. Le beit-el-mal d'Omdurman contient également une monnaie et une imprimerie pour les proclamations du Khalife. L'état économique du pays est lamentable depuis 1889, les beits-el-mal, qui se remplissaient surtout du butin fait à la guerre, ont commencé à se vider. D'autre part, en 1888, il n'y eut pas de pluie et la récolte fut nulle. Les guerres continuelles avaient empêché la culture, et les derviches s'étaient mis à ravager les rives du Nil blanc, qui avaient suffi jusqu'alors à nourrir le Soudan... Il en résulta, en 1889, une épouvantable famine; le blé et le doura (sorgho) montèrent à des prix fantastiques; la mortalité fut énorme. Les années suivantes furent également mauvaises : les sauterelles et les rats dévastèrent les plantations. En outre, les guerres avaient détruit la plupart des chameaux et des bœufs; une épizootie en consumma le désastre en 1889; il n'y a plus guère au Soudan, en fait de bétail, que des moutons, des chèvres et des ânes. Le commerce est presque nul; les routes ne sont pas sûres, car la misère a développé le brigandage; enfin le beit-el-mal vient de mettre sur les marchandises une taxe de 10 % en sus de la zeka; cette taxe est exigée deux fois — à Berber et à Omdurman — pour les marchandises importées, ce qui équivaut à un droit de douane de 25 % *ad valorem*. Dans ces conditions, le commerce extérieur est très faible : les importations portent principalement sur les tissus de coton, les parfums, les produits pharmaceutiques, le riz, le sucre et les fruits secs. Le commerce intérieur, qui se borne à l'échange des produits naturels des diverses provinces, est plus actif : Omdurman en est le grand marché. Le pays n'est pas moins troublé au point de vue politique; le mahdisme avait d'abord été adopté au Soudan avec beaucoup d'enthousiasme; le fanatisme religieux d'une part, de l'autre, les exactions des autorités égyptiennes et les intérêts lésés par la suppression de la traite des esclaves avaient soulevé l'ensemble de la population. La mort du Mahdi porta le premier coup au mahdisme : le mouvement religieux s'affaiblit; on commença à douter du prophète et de la réalité de sa mission. Puis le gouvernement du Khalife s'exerça par la terreur : Abdullah fit venir des plaines et des forêts du Sud-Est entre le Nil blanc et le Bahr-el-Ghazal, la tribu des Arabes baggaras, à laquelle il appartenait; il leur distribua les meilleures terres tout le long du Nil en les chargeant de maintenir dans la soumission les populations au milieu desquelles il les établissait. Les émirs des provinces furent également choisis parmi les Baggaras. Race active, entreprenante, endurcie par une vie de travail et de misères, les Baggaras traitèrent en vaincus les indigènes ou Oulad-Belad amollis,

avec lesquels ils se trouvaient en contact. Il en résulta un antagonisme très vif, qui se serait déjà traduit par un soulèvement général, si Abdullah n'avait eu le soin de détruire de prime abord l'ancien groupement des Soudanais par tribus. A Omdurman même, les membres de la famille du Mahdi, les aschraf (plur. de chérif), conspirent ouvertement contre le Khalife; et ce sera probablement de ce côté, s'il ne leur vient du Caire, que les mécontents chercheront quelque jour, à la fois un chef et un mot d'ordre. Par-dessus le marché, la poudre commence à se faire rare; le Khalife a désarmé ses troupes de leurs fusils par mesure de prudence, et les Baggaras, fort désunis entre eux, se mettent à regretter leur pays d'origine. Dans ces conditions, le Soudan, ruiné par la diminution des cultures et du bétail, affaibli par des dissensions intestines, ne peut plus être considéré comme un danger pour l'Égypte.

On a reçu à Londres les nouvelles suivantes sur la **mission du lieutenant Villiers et du capitaine Dundas dans l'Afrique orientale**. Après avoir achevé de s'approvisionner de vivres et de chameaux à Aden et à Berbera, les voyageurs ont longé la côte jusqu'à l'embouchure de la rivière Djouba, où le matériel de l'expédition doit être embarqué sur le vapeur *Kenia* de l'Imperial British East African Company, pour remonter la rivière jusqu'au point où elle cesse d'être navigable. M. J. W. Gregory, membre adjoint de la section de géologie du British Museum, a rejoint la mission, en qualité de naturaliste, après avoir obtenu un congé à solde entière, valable pendant onze mois. Le lieutenant Villiers, le chef de l'expédition, a profité de l'occasion pour visiter tout d'abord le pays des Somalis et pour se diriger de Berbera vers le sud jusqu'à Milmil. L'un des principaux objets de l'expédition est, pour ses membres, d'y trouver un agrément personnel; mais comme certaines parties des régions que la mission doit traverser sont entièrement inconnues, les instruments nécessaires pour en déterminer la géographie et en dresser les plans n'ont pas été oubliés. L'expédition, à cet égard, est bien équipée, et il y a toute raison d'espérer que ses résultats ajouteront considérablement à nos connaissances, en géographie, en géologie, en histoire naturelle, sur cette partie peu connue de l'Afrique. La route que le lieutenant Villiers et ses compagnons se proposent de suivre, à partir du point où la rivière Djouba cesse d'être navigable, traversera une région jusqu'ici inexplorée qui s'étend entre cette rivière et le lac Rodolphe; de là, s'il est possible, ils reviendront par le N. E. à travers les pays des tribus des Galla et des Somalis jusqu'à Berbera. Un fait assez inattendu et digne de remarque s'est révélé lorsqu'il s'est agi de s'approvi-

sionner de vivres pour les porteurs, etc...; il s'est trouvé que les dattes et le riz pouvaient s'acheter plus facilement et à meilleur compte à Londres qu'à Aden, et, en conséquence, les quantités nécessaires de ces deux denrées ont été acquises en Angleterre et expédiées par mer à la côte orientale d'Afrique.

Le *Deutsches Kolonialblatt* attribue une importance considérable aux **matériaux cartographiques rapportés par le docteur Stuhlmann** du voyage qu'il a commencé en 1890 en compagnie d'Émin-Pacha et qu'il a terminé seul : 146 feuilles in-8° donnant son itinéraire de Kafouro, dans le Karagoué, à Momfou, à l'ouest du lac Albert; et, au retour, de Momfou à Boukoba; 105 profils de montagnes ou vues à vol d'oiseau, documents précieux pour établir la carte des régions qui n'ont été vues que de loin; la carte de la région comprise entre Boukoba et et Mouansa sur le Victoria-Nyanza; l'itinéraire de Mouansa à Boukoba, avec 13 feuilles de profils ou panoramas; une vingtaine de cartes particulières; 65 déterminations astronomiques; un registre d'observations hypsométriques et météorologiques; des vocabulaires, etc.

D'après les renseignements publiés, on peut indiquer quelques-uns des résultats nouveaux acquis à la science géographique. La côte de l'Ou-Ganda serait dessinée sur les cartes d'une manière tout-à-fait inexacte. Le système hydrographique de la Kaghéra n'est pas absolument tel que l'avaient tracé Speke et Grant et après eux Stanley. Il reçoit, sur la rive droite, le Muisa, qui traverse les lacs Ourigi et Louensinga, et, dans son cours supérieur, qui décrit un grand coude, les eaux des lacs Rouanyana (appelé Windermère\* par Speke et Grant), Mssenje et Ssangue. Entre le lac Victoria-Nyanza et ces lacs on trouve le lac Ikimba qui n'a pas d'écoulement. Près de là coule, du sud au nord, le fleuve Kyanjavassi, qui est peut-être un affluent de la Kaghéra, peut-être un tributaire direct du Nyanza. Un affluent de la Kaghéra, le Kakitoumbe, reçoit, dans le Mpororo, les eaux de plusieurs lacs.

Stuhlmann n'a rien pu savoir du lac Akenyarou dont avait parlé Stanley; il a entendu dire qu'il existait dans le Rouhanda, au sud du mont Mfoumbiro, un grand lac appelé Nyavarongo, situé environ par 30° long. E. Au sud-ouest du mont Mfoumbiro, Emin et Stuhlmann ont découvert sept volcans, dont l'un, le Viroungo, est encore en pleine activité; un autre, le Kissingali, a de 4000<sup>m</sup> à 4500<sup>m</sup> de hauteur. Le mont Mfoumbiro serait par 1° 19 lat. S. et 29° 30' long. E. De cette chaîne sortent les fleuves Routchourou et Rouende, affluents du lac Albert-Edouard.

Le pays de Rouhanda se trouve à l'ouest du Karagoué et au S. O. du

Mpororo. Au sud-est du lac Albert-Edouard se trouve le pays de Boutoumbi, au sud le Bouitoua, à l'ouest l'Oukondja. Les contours du lac Albert-Edouard peuvent être maintenant tracés avec une certaine approximation sur les cartes. Son altitude est de 875 mètres au-dessus du niveau de la mer. Vitchoumbi, au sud-ouest du lac, est par 0° 44' lat. S. Kirima, à l'extrémité nord-ouest du lac, est par 0° 11' lat. S. Le Semliki ou Issango se jette dans le lac Albert un peu plus à l'ouest que ne croyait Stanley; il reçoit le Lou que Stanley avait pris pour un affluent de l'Itouri. Emin et Stuhlmann ont enfin reliés itinéraires de l'Afrique orientale à ceux du bassin de l'Ouellé, dont le Bomokandi est tributaire. Le cours supérieur de l'Ouellé, connu sous le nom de Kibali, est formé par le Kibbi et le Sir, qui naissent à quelque distance à l'ouest de Ouadelaï, dans la chaîne où Junker a découvert les monts Schweinfurth, Junker et Emin (par 31° long.). C'est le Kibali dont les frères Poncet avaient entendu parler sous le nom de Boura ou Baboura (1869) et qui a été exploré par Schweinfurth (1870), Emin-Pacha (1882-1886), Junker (1882-1884). Ses affluents supérieurs arrosent le pays de Kalika, exploré par Junker. Réuni au Gaddo, le Kibali reçoit à droite le Mbrouélé, qui vient du pays des Asande ou Nyam-Nyam, le Gourba, l'Ouerré ou Offi, le Duino, le Queko; et, à gauche, le Bomokandi et le Mbelima; puis, sous le nom de Makoua, et ensuite d'Ouellé, il reçoit le Mbomou.

Le comité anti-esclavagiste allemand a reçu du D<sup>r</sup> Baumann un rapport sur l'expédition qu'il a conduite au mois de mai dernier de Katoto au golfe de Speke (**Victoria-Nyanza**) et au pays de Ngoroïne qui confine au territoire des Masaï. Il recommande l'île Oukéroué pour l'établissement des chantiers et ateliers. Les pays de Mougongo, Ou-Segoué, Ou-Hemba et Machi sont très fertiles et bien peuplés. Le Ngaré, qu'on confondait jusqu'ici avec le Rouvara, ne serait autre que le Narva, qui se jette dans la baie de Dobo. Du Ngoroïne, Baumann est allé au sud; il a traversé les pays d'Elmaran, Ou-Toutoua et Meatou, puis, se dirigeant à l'ouest par Sagayou, Nysambe et Ousman, il est arrivé le 20 juillet à la station allemande de Mouansa. Les indigènes lui ont fait partout le meilleur accueil; ils sont en relations commerciales avec la côte; ils cultivent le tabac et le coton.

Le commandant **Cameron**, a fait, récemment, à la Société de géographie commerciale de Paris, une intéressante conférence sur les voies **navigables du continent africain**. Les grands fleuves, le Nil, le Zambèze, le Congo et le Niger, constituent, à son avis, d'excellentes routes de pénétration dans le centre du continent. Les grands lacs de

l'Afrique centrale, vastes nappes d'eau profonde, sont des traits d'union naturels entre les bassins hydrographiques. Il a indiqué comme grande ligne de pénétration celle qui est formée par le Nil, les lacs Albert, Albert-Edouard, Tanganyika, Nyassa, par la rivière Chiré et le Zambèze. Avec 500 kilomètres de chemins de fer et en utilisant les fleuves et les lacs on aurait une route économique d'au moins 6,000 kilomètres. Cameron ne pense pas que les rapides et les chutes d'eau constituent des difficultés invincibles. Il estime que les progrès de l'industrie et de la science permettront d'utiliser la force qu'ils recèlent. Les travaux effectués près des chutes du Niagara font espérer qu'on pourra transformer en aide précieuse ce qui, autrefois, pouvait être considéré comme un obstacle. L'orateur a exposé le programme de la Compagnie anglaise qui s'est formée pour l'exploitation de la ligne comprise entre le Zambèze et le Tanganyika de manière à ouvrir à la civilisation l'Afrique centrale. Cette œuvre de la pénétration africaine, aujourd'hui que les sphères d'influence sont diplomatiquement délimitées, ne peut susciter aucune difficulté politique entre les puissances européennes qui l'ont entreprise. Il n'y a place désormais que pour les luttes pacifiques et commerciales.

M. H. Junod, missionnaire à **Rikatla** (baie de Delagoa), a fait un voyage au N. de sa station, dans le pays de Chirindha. Il en a rendu compte dans la *Suisse libérale* de Neuchâtel, à laquelle nous regrettons de ne pouvoir emprunter que les observations relatives aux maux causés par les spiritueux chez les indigènes de ce district. Les Banyans de castes diverses venus des possessions portugaises et anglaises de l'Inde servent d'intermédiaires entre les grandes maisons de commerce de Lorenzo-Marquez et la population indigène. Ces gens-là vivent fort simplement : trois ou quatre huttes, l'une un peu plus grande servant de magasin, entourées toutes d'une palissade de roseaux et surmontées d'une longue perche visible de loin, voilà tout leur établissement... Outre les étoffes et les autres marchandises, il y a surtout des tonneaux d'eau-de-vie de genièvre. Le commerce de l'alcool, qui date seulement de quelques années, paraît-il, est la grande source de revenus de ces trafiquants. Les Banyans qui ont pour l'esprit-de-vin allemand et anglais une sainte horreur et se lavent immédiatement les mains quand ils ont eu le malheur d'en toucher une goutte, versent dans leur tonneau un carafon de la liqueur empoisonnée et un carafon d'eau et vendent cette drogue aux indigènes à raison de trente centimes le grand verre. L'attrait des pauvres noirs pour ce qu'ils appellent le *sopé* est incroyable et irrésistible. Ils boivent tous, sauf les chrétiens, qui s'interdisent absolument

toute boisson fermentée, et si un grand nombre d'hommes et de femmes païennes boivent d'une manière relativement modérée, c'est uniquement faute d'argent. Aussi les individus qui se réunissent à la porte de ces magasins des Banyans sont-ils attirés uniquement par l'espoir d'attraper un peu du précieux liquide. M. Junod y a vu le grand conseiller d'un chef, homme à la barbe blanche, qui aurait eu une expression vénérable si l'abrutissement de l'alcoolisme n'avait gâté sa belle figure : il n'avait plus une parcelle de la dignité qui caractérise généralement les chefs et les juges dans la race noire, et rien n'était plus hideux que de l'entendre implorer du Banyan un grand verre de sopé. Le remède à cet état de chose serait tout indiqué, dit M. Junod, l'interdiction de la vente de l'alcool aux natifs. Natal pratique ce système depuis longtemps. Mais la douane de Lorenzo-Marquez fait, paraît-il, de trop grands bénéfices sur cet article pour qu'elle en vienne à le prohiber.

Le *Bulletin* de la Société de géographie de Lisbonne renferme d'intéressantes observations météorologiques faites à la station de Rikatla par M. H. Junod, attaché à la mission de la Suisse romande dans le district de **Lorenzo Marquez**. C'est une contribution scientifique dont les géographes seront reconnaissants envers les missionnaires suisses, la météorologie de la baie de Delagoa étant jusqu'ici fort peu connue. Les observations portent sur la température, la pression barométrique, la nébulosité, les vents, les pluies et les orages. Deux tableaux détaillés indiquent les moyennes, ainsi que les maxima et les minima sous ces différents rapports, pour la station de Rikatla à 22 kilom. au N. de Lorenzo Marquez, à 50<sup>m</sup> ou 60<sup>m</sup> au-dessus de la mer, bien exposée à tous les vents, quoique ce soit celui du nord qui y souffle avec le plus de liberté. Il ressort des tableaux susmentionnés que la plus haute température observée a été de 44  $\frac{1}{2}$ °, le 28 janvier 1890, et la plus basse de 9° en juin et juillet; M. P. Berthoud, collègue de M. Junod à Lorenzo Marquez, a cependant constaté 7°. Le plus fort écart héméral a été de 7  $\frac{1}{2}$ °; il n'est pas rare de le voir s'élever à 20° et 22°, lors du brusque passage du vent du nord au vent du sud, qui caractérise la météorologie de cette région. Une ou deux fois par mois, dit M. Junod, même plus souvent, en hiver comme en été, le phénomène se produit. C'est par exemple le dernier jour d'une série de vents du nord ininterrompus. Il souffle avec violence; la chaleur devient extrême et ce vent brûlant du désert fait rage et consume tout. A midi, à une heure, il souffle encore. Mais soudain, le calme se fait; la nature est silencieuse et comme anéantie dans la fournaise. Tout à coup, vers deux, trois, quatre heures, un tourbillon de

vent du sud arrive avec une rapidité extraordinaire. Parfois, il ne nous atteint que pendant la nuit : alors, de très loin, on l'entend se rapprochant d'instant en instant. La tempête de vent secoue les arbres et les habitations. La plupart du temps les nuages suivent et un orage éclate, ou du moins il tombe une averse abondante, prélude d'une série de pluie. Parfois, surtout en hiver, le changement s'accomplit sans qu'il en résulte de pluie. Cette perturbation atmosphérique est accompagnée d'un changement considérable dans la pression barométrique. C'est comme si l'équilibre de l'air, mis à l'épreuve par la constance et la violence du vent du nord était soudain rompu.

Les observations météorologiques régulières peuvent être utiles non seulement à la science, mais encore à la population de la colonie portugaise. Lorenzo Marquez prend de jour en jour plus d'importance. La connaissance des conditions météorologiques de cette région doit intéresser tous ceux qui ont à cœur le développement de cette ville. Aussi M. Paul Berthoud, collègue de M. Junod, établi à Lorenzo Marquez, qui fait chez lui, au chalet suisse, des observations analogues à celles mentionnées ci-dessus, a-t-il offert, à titre gratuit, au journal *O Commercio* communication d'un *Bulletin météorologique hebdomadaire*, rédigé sur le modèle du *Bulletin international* du bureau central météorologique de Paris. Nous avons sous les yeux les données recueillies du 28 septembre au 4 octobre sur le maximum de la température, l'état du ciel, la direction et la force du vent; la rubrique pluie en millimètres montre qu'il n'a pas plu pendant les 7 jours de cette semaine-là.

La **Compagnie du Katanga** a reçu une lettre de M. Alexandre Delcommune, chef de l'une de ses expéditions dans le bassin du haut Loualaba. Datée d'Albertville (Tanganyika) 16 septembre, de même que les lettres du capitaine Jacques, arrivées à la Société antiesclaviste belge, celle-ci démontre l'inexactitude des bruits partis le 10 du même mois des Stanley Falls annonçant le massacre des expéditions Jacques et Bia. Pour ce qui concerne cette dernière, M. Delcommune écrit qu'il a quitté MM. Cornet, Derscheid et Amerlinck en bonne santé à Bunkeia, le 11 juillet dernier. MM. Bia et Franqui étaient en exploration vers le Sud-Est. La marche de l'expédition Delcommune depuis N'Gongo Lutete sur le Lomami, le 18 mai 1891, jusqu'à son arrivée au lac Tanganyika, le 20 août 1892, n'a été, pendant ces quinze mois, qu'une suite ininterrompue d'aventures dramatiques, telles que rarement expédition en a traversé. C'est surtout de la famine qu'elle a souffert. Après 15 mois de marche, les 700 porteurs de la caravane étaient réduits à moins de 100. L'expédition a perdu en

route un de ses agents européens, le lieutenant suédois Hakanson, tué par les indigènes ainsi que tous les soldats de l'arrière-garde, au moment où il allait passer le Loualaba. Sous le rapport géographique, les résultats de l'expédition Delcommune sont de la plus haute importance. Le voyageur a exploré toute la région inconnue qui s'étend entre le Sankourou et le haut Lomami. Il a découvert le lac Kassali, reconnu le cours inférieur de la Loufira. Toute la contrée située au sud de Bunkeia, jusqu'aux frontières méridionales de l'Etat, a été traversée. Deux cents kilomètres du cours supérieur du Loualaba ont été descendus en canot jusqu'au défilé des chutes de Nzilo, où le Congo se précipite à travers une gorge étroite de 30 mètres et tombe d'une hauteur de 500 mètres par une succession de cascades de 60 kilomètres de longueur. Réduite par la famine et par la désertion de ses porteurs et de ses soldats à 52 personnes, la caravane reprit le chemin de Bunkeia et ensuite la route du Tanganyika où elle arriva le 20 août, au moment même où le capitaine Joubert se portait au secours du capitaine Jacques.

*L'Indépendance belge* nous a apporté, d'après le rapport présenté à l'assemblée générale de la **Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie**, des renseignements précis sur l'accord intervenu entre la Société du Haut-Congo et l'Etat Indépendant. Il n'y a pas eu accord sur les principes, l'Etat du Congo continuant à défendre sa théorie des biens domaniaux. Dans ces conditions, dit le rapport, le débat menaçait de s'éterniser au plus grand préjudice de tous. Il a paru que le plus sage, puisque l'accord ne pouvait se faire sur les principes, était de chercher à établir un *modus vivendi* qui, tout en réservant toutes les questions de principes, permît de cesser une discussion stérile.

L'arrangement conclu peut être résumé ainsi : « La Société du Haut-Congo conservera dans tous ses établissements actuels (sauf dans ceux de la Mongalla où il renonce à l'exploitation du caoutchouc), le droit de commercer librement de l'ivoire et du caoutchouc. En ce qui concerne Bangasso, Yakoma, Banzyville et deux établissements à créer dans le bassin de l'Itimbiri, des arrangements particuliers sont intervenus entre l'Etat et la Société. »

Pour éviter que de nouvelles discussions viennent à surgir au sujet de l'application du décret du 30 octobre 1892, la Société du Haut-Congo s'abstiendra d'installer de nouveaux établissements — sauf les deux établissements à créer dans l'Itimbiri — en dehors de la région où l'Etat a abandonné exclusivement aux particuliers la récolte du caoutchouc

dans les domaines de l'État. Dans ces conditions, la Société du Haut-Congo s'est engagée à cesser toute discussion.

M. C. Macdonald, commissaire et consul général britannique dans la région des **Rivières d'huile**, a fait à la section africaine de la Chambre de commerce de Liverpool un exposé de son administration pendant les années 1891 et 1892. Il a installé des agents consulaires qui rendent la justice conformément aux dispositions de l'ordre en conseil de 1889; les tribunaux consulaires sont très appréciés des indigènes qui y ont souvent recours. Des taxes douanières ont été établies; le vice-consul de chaque district est de droit chef du service douanier de son ressort : il y a en outre un secrétaire en chef, un statisticien et 32 agents indigènes. Du 1<sup>er</sup> août 1891 au 31 juillet 1892, le chiffre des importations a été de 748,423 £, celui des exportations de 780,139 £. Le principal centre de commerce est Vieux-Calabar, où le commissaire se propose de créer un jardin botanique d'acclimatation. Les Okrikas, qui habitent le district de Bonny, ont beaucoup de goût pour le commerce, mais ne permettent pas aux Européens de pénétrer chez eux; il sont d'ailleurs cannibales; un poste militaire sera établi prochainement chez eux. Dans le district de Bénin, la jalousie du chef Nana, qui avait jusqu'ici le monopole du commerce, et les taxes élevées établies par le roi de Bénin sur la vente de certains produits, ont empêché le développement du commerce; mais le capitaine Gallwey, qui vient de conclure un traité avec le roi de Bénin, espère obtenir prochainement de meilleurs résultats. Dans les districts de Brass et de Warree, le capitaine Macdonald a eu à compter avec la turbulence des indigènes; 250 soldats musulmans ont été levés et équipés par ordre du commissaire; il se propose d'établir un réseau de postes fortifiés reliés par des routes. Mais il convient d'agir avec autant de prudence que de fermeté dans un pays où sont pratiqués le cannibalisme, les sacrifices humains et la traite.

Après la prise de Cana, le général Dodds a fait brûler le **palais des Serpents** et décapiter les affreux fétiches, produits de la sculpture africaine et que les féticheurs entretenaient avec soin. En ce qui concerne les serpents, il est utile de dire qu'ils sont au **Dahomey** l'objet d'un culte national : ils sont fétiches, comme disent les indigènes, et malheur à qui méconnaît leur pouvoir. On leur élève des temples dans presque toutes les villes, on les gorge d'honneur et de nourriture; ils sont d'ailleurs inoffensifs. Des Européens, peu au fait des coutumes et des superstitions du pays, ont eu maille à partir avec les Dahoméens, pour avoir manqué de respect à ces bêtes immondes; le noir qui tue un serpent

fétiche est brûlé vif ; le blanc s'en tire avec une amende, car au Dahomey tout s'arrange avec de l'argent. Il y a une quinzaine d'années, les agents de M. Régis, à Wydah, subirent longtemps la présence d'un de ces fétiches dans les magasins du fort français. Il s'était blotti derrière des futailles pleines auxquelles ils ne voulurent toucher de peur de déranger cet hôte importun ; ils savaient ce que ce sacrilège leur eût coûté ! A Wydah, le temple des Serpents est au milieu de la ville ; c'est une case ronde couverte de paille, percée d'ouvertures qu'on ne ferme point, afin de laisser l'accès libre aux dévôts. Sur les murs, grossièrement peint, un petit bateau avec ses agrès. Par terre, dans l'intérieur, des Calebasses avec l'eau et la farine offertes aux serpents. Et ce ne sont pas les seules offrandes qu'on leur fait : on leur apporte des poules, du tafia, des étoffes, des cauris, etc. Un Français a raconté que, lors de sa visite au temple de Wydah, le nombre des serpents pouvait s'élever à plus d'une centaine. Comme on le pense les issues étant toujours ouvertes, les serpents fétiches peuvent sortir quand la fantaisie les y invite ; aussi en rencontre-t-on en ville ; ils vont même faire des excursions à la campagne. On les réintègre alors dans leur demeure sacrée avec le plus grand respect et toutes sortes de marques de vénération. En détruisant les idoles de Cana, le général Dodds a voulu montrer aux Dahoméens que la puissance des féticheurs n'était plus.

D'après des renseignements arrivés à Liverpool de la côte africaine, des désordres se sont produits dans le voisinage de la **colonie anglaise de Lagos**, sur la rivière Forcados, dans les criques de Houasi et Mahini. On rapporte que la Royal Niger Company s'est livrée à une agression contre des embarcations d'indigènes qui faisaient le commerce sur la rivière. Les employés de la Compagnie ont ouvert le feu contre les indigènes, sous prétexte que ceux-ci faisaient de la contrebande. Cette agression a abouti à des représailles, et les indigènes ont tué un soldat Haoussa au service de la Compagnie. Dans une nouvelle collision, il y a eu deux ou trois morts de chaque côté. On s'attend à de nouveaux conflits dans la région. Comme ces incidents nuisent aux intérêts commerciaux britanniques, la Compagnie du Niger a installé un garde-côte et un bâtiment de douanes à l'île Gama-Gama. Les indigènes font des objections sérieuses à cette intervention de la Compagnie qui veut percevoir des droits de douanes sur les indigènes dont les embarcations avaient jusqu'ici l'habitude de remonter librement le cours du fleuve.

D'autre part, le *Journal hebdomadaire de Lagos* apprécie en termes très sévères la conduite de la Royal Niger Company. « La Compagnie, » dit ce journal, « a toujours suivi une politique rapace et sans scrupules. Ni la

modération, ni les titres, ni les droits ne la retiennent. Elle empiète en ce moment sur la colonie de Lagos et se livre à des manœuvres sournoises pour lui prendre tout un district, une rivière et le port de Forcados. » Le *Journal de Lagos* fait ensuite appel à l'Angleterre pour que le gouvernement cesse de donner de nouveaux pouvoirs à une Compagnie qui a toujours, jusqu'à présent, fait un si mauvais usage de l'autorité qu'on lui a conférée. Une maison indigène du Dahomey, dit ce journal, s'est plainte amèrement de ce qu'une maison de commerce de Marseille ait profité de l'expédition pour établir au Dahomey des comptoirs de vente au détail, ce qui fait craindre aux Anglais de Lagos que cette maison ne crée des comptoirs partout sur la côte, jusqu'à Lagos même, augmentant ainsi la concurrence dont souffre déjà le commerce de détail anglais.

Les Anglais de Lagos, qui avaient dû faire au printemps une expédition pour empêcher les Egbas et les Yorubas de mettre obstacle au commerce de la colonie avec l'intérieur, viennent, après plusieurs mois de difficultés, d'obtenir enfin satisfaction : dans une réunion tenue à Abeokouta, leur capitale, les chefs des Egbas ont cédé à la pression du gouverneur anglais et ont annoncé que la liberté du commerce dans leur pays serait complète et que les routes commerciales avec l'intérieur seraient ouvertes aux Anglais. Un service de marchandises entre Lagos et Abeokouta a commencé par la voie du fleuve.

---

## NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

L'expédition de M. Foureau est revenue de Temassinim et d'Imolaï, après avoir réussi à nouer des relations avec les Touareg Azdjer qui enverront prochainement en Algérie quelques-uns de leurs chefs les plus influents.

Dans une visite que le résident général de France à Tunis a faite à Bizerte, les membres de la colonie française lui ont présenté une série de vœux parmi lesquels nous remarquons le démantèlement des remparts afin de mettre la vieille ville en communication avec les nouveaux établissements du lac; la création de plusieurs lignes ferrées d'intérêt local et l'établissement d'un courrier direct avec Marseille.

Un câble télégraphique vient d'être posé directement entre Marseille et Tunis. Il part de Marseille, se développe sur 1200 kilomètres et s'attache d'abord à Bizerte, puis à la Goulette, se prolongeant en ligne souterraine jusqu'au lac. De Tunis, il traverse les 14 kilomètres du lac et, par une seconde voie souterraine, va s'attacher au poste principal du réseau à Tunis.

Le Dr Folkens a reçu une subvention de 5000 marcs que l'Académie des sciences de Berlin lui a accordée pour des recherches de physiologie botanique. Il s'est

rendu à Tanga, d'où il montera vers l'Ou-Sambara, et il explorera le Kilimandjaro dont les différentes altitudes offrent de précieux avantages au botaniste physiologiste.

La société coloniale allemande a déclaré vouloir se charger des frais d'une expédition confiée au Dr Lentz, géologue, et à M. Wiener, assesseur-forestier, qui doivent se rendre aussi au Kilimandjaro pour des études se rattachant au domaine de leurs professions respectives.

L'expédition de Sir Gerald Portal est arrivée le 20 janvier à Machako, à moitié chemin du lac Victoria. Tous les membres de l'expédition étaient en bonne santé.

D'après le traité de 1886 qui a établi le protectorat britannique sur Zanzibar, tout procès entre Anglais et indigène devait être soumis à la juridiction d'une personne spécialement déléguée à cet effet par le Sultan. Avant de quitter Zanzibar, Sir Gerald Portal a obtenu que le délégué du Sultan, dans ces sortes d'affaires, serait toujours le consul britannique ou un de ses agents. L'arrangement en question sera soumis à la ratification du Parlement anglais.

Des avis de Kismayou ont annoncé que de graves désordres avaient éclaté parmi les Somalis de Kismayou et de Barawa. Les Somalis auraient maltraité un agent de l'Imperial British East African Company. L'équipage du vaisseau de guerre anglais *Pidgeon* a tiré sur eux et en a tué huit. M. Rennel Rood, qui remplace, à Zanzibar, Sir Gerald Portal, en route pour l'Ou-Ganda, s'est embarqué sur le *Philomel* pour rétablir l'ordre à Kismayou.

Un dispensaire français a été ouvert à Tananarive, en faveur d'un grand nombre de malades qui, chaque jour, profitent des consultations gratuites que leur accorde le médecin attaché à la Résidence.

Par les soins de M. Joré, le Résident français à Tamatave, des plantations d'eucalyptus demandés à Maurice vont être faites autour de l'hôpital de cette ville.

Des expériences, qui semblent devoir réussir, sont faites en vue de l'introduction de la culture du thé à Madagascar.

Sur l'initiative de M. de Mahy, vice-président de la Chambre des Députés, une subvention de 100.000 fr. a été votée en faveur de Diego-Suarez, pour y faciliter la colonisation en créant des routes à travers ce territoire nouvellement occupé par la France.

Les Allemands ont introduit le chameau à Angra-Pequena et ont obtenu de cette expérience, d'excellents résultats. Cet animal est extrêmement utile pour le transport dans des endroits où le cheval est impuissant à rendre des services, et on le dit réfractaire à la mouche tsétsé. De plus son entretien est beaucoup moins dispendieux que celui des chevaux et des bœufs de trait.

M. A.-J. Wauters, rédacteur en chef du *Mouvement géographique*, s'est rendu au Congo, chargé d'une mission pour la Compagnie du chemin de fer.

Par suite de la disparition d'un banc de sable d'à peu près un kilomètre et demi au large de l'embouchure du Congo, le câble sous-marin entre l'Afrique et l'Europe avait été brisé à la fin de janvier. On put cependant, du steamer ancré à l'embouchure du fleuve, communiquer avec le bureau télégraphique de Londres. Dès lors

les travaux de réparations ont été faits et les communications par la côte occidentale ont été rétablies.

L'Académie des Sciences de Paris a reçu communication d'une note de M. Dybowski, sur le sel employé comme condiment par les populations riveraines de l'Oubanghi, grand affluent de droite du Congo. Ce sel est obtenu par l'incinération d'un certain nombre de végétaux; les cendres sont traitées avec l'eau et la dissolution évaporée à sec. Le sel ainsi obtenu est formé de chlorure et de sulfate de potassium. La soude et le carbonate de potassium font à peu près défaut. Rien que les sels de potasse soient souvent considérés comme vénéneux, l'usage du sel de l'Oubanghi semble ne pas avoir d'influence fâcheuse sur la santé des populations qui le consomment.

Des communications télégraphiques ont été établies entre l'Allemagne et le Cameroun. M. de Stephan, secrétaire d'Etat des postes et télégraphes de l'Empire allemand, a reçu un télégramme de félicitations de M. Pender, président de la société des télégraphes de l'Afrique.

---

## CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Nos lecteurs se rappellent que le 1<sup>er</sup> août 1890, le Sultan de **Zanzibar** émit un décret aux termes duquel les esclaves pouvaient racheter leur liberté; les propriétaires étaient obligés de consentir à ces rachats (Voy. XI<sup>e</sup> Année p. 282). Nous avons été surpris d'apprendre, par le numéro d'octobre de l'*Anti-Slavery Reporter* qui vient de nous parvenir, que ce décret avait été annulé déjà le 20 août 1890. Le capitaine Lugard, parti pour l'Ou-Ganda, avant cette annulation, avec un certain nombre d'esclaves comme porteurs, auxquels il comptait procurer les moyens de racheter leur liberté, se trouva, à son retour à la côte, en septembre dernier, empêché de le faire. « Personne, » d'ailleurs, dit-il, « ne savait exactement ni par qui, ni quand, ni comment, avait été fait ce changement radical qui annulait la disposition la plus importante du décret du 1<sup>er</sup> août. » Le Consul-général de S. M. britannique à Zanzibar, Sir Ch. Ewan Smith, aux efforts duquel était due la proclamation du décret par le sultan de Zanzibar, avait, disait-on, absolument ignoré la révocation de cette clause. Aussi, à l'arrivée du capitaine Lugard à Londres, s'efforça-t-il de découvrir la cause de ce curieux état de chose tout à fait anormal. Il trouva un exemplaire officiel de la seconde proclamation, daté du 20 août 1890, dont l'article 2 est ainsi conçu : *Si un esclave apporte au Cadi de l'argent pour acheter sa liberté, son maître ne sera pas forcé de prendre l'argent.* « Ceci, » dit le capitaine, « se passe de commen-